

Ecole primaire Caroline Aigle
3^{ème} Réunion du Conseil d'école
Vendredi 13 avril 2018

Présents :

Mme Thil, vice-présidente de la CAGV, déléguée au scolaire et périscolaire (arrivée à 18 h 45) ;
Mme Dumont, conseillère municipale ;
Mme Ciré, directrice d'école ;
Mme Antoine, Mme Arnal, Mme Bivert, Mme Brettnacher, Mme Chevallier, Mme Grillot, Mme Groslier, M. Joseph, Mme Lallemand, Mme Lalonde, Mme Moretti, Mme Petitjean, Mme Ramillon, Mme Ribet, Mme Schanen, Mme Schoepps, Mme Weisse, enseignants ;
Mme Nicot, enseignante du RASED ;
M. Paffoni, Mme Pasquini, Mme Boulakras, Mme Bousselet-Erard (arrivée à 18 h 20), Mme Dénarié, Mme Dupont, Mme Guiot, Mme Ory, Mme Poncin, Mme Quenescourt, Mme Thibodeaux, Mme Vautard, représentants de parents d'élèves ;
Mme Humbert, directrice de site périscolaire ;
Mme Pineau, représentante des ATSEM.

Excusés :

M. Hazard, président de la CAGV ;
Mme Billy, DDEN ;
M. Franzoi et Mme Pryszlak, enseignants.

Ordre du jour modifié :

- Vote des horaires pour la rentrée 2018
- Présentation des activités et sorties pédagogiques
- Demande d'équipements
- Entretien du Chemin de Ronde
- Incident du jeudi 12 avril 2018

1. Vote des horaires pour la rentrée 2018 :

C'est aux membres du Conseil d'école de voter les horaires pour la rentrée 2018. Ceux-ci ont été discutés mais n'ont pas fait l'objet d'un vote au sein du Conseil d'école. L'organisation du temps scolaire doit permettre une bonne répartition des heures d'enseignements sur la journée de l'enfant.

Pour rappel, lors du conseil des maîtres du 15 janvier et à la demande de l'IEN et de la CAGV, les enseignants ont proposé les horaires suivants :

Matin	Après-midi
8 h 30 – 12 h 00	13 h 30 – 16 h 00

Plusieurs représentants de parents d'élèves qui étaient présents avaient alors soulevé un élément majeur concernant la prise en compte des contraintes liées au service de transport : une pause réduite à 1 h 30 ne laisserait pas un temps suffisant aux élèves utilisant ce service (actuellement 45 minutes maximum pour les enfants résidant au Haut de Charmois avec une pause de 1 h 45).

En conséquence, une seconde proposition a été faite prenant en compte les arguments avancés par les enseignants et les différentes remarques des familles :

Matin	Après-midi
8 h 15 – 11 h 45	13 h 30 – 16 h 00

Cette seconde proposition a cependant l'inconvénient de demander aux élèves de se lever plus tôt. Il est donc proposé aux membres du Conseil d'école de se positionner, par un vote à main levée, par rapport aux deux propositions suivantes :

Proposition 1	
Matin	Après-midi
8 h 15 – 11 h 45	13 h 30 – 16 h 00

Proposition 2	
Matin	Après-midi
8 h 30 – 11 h 45	13 h 30 – 16 h 15

Résultats du vote (30 votants) : 14 voix pour la proposition 1, 14 voix pour la proposition 2 et 2 abstentions

Les propositions 1 et 2 emportant l'égalité, il est décidé de procéder à un second vote.

Résultats obtenus lors du second vote (30 votants) : 13 voix pour la proposition 1, 14 voix pour la proposition 2 et 3 abstentions

En conséquence, le conseil d'école arrête pour l'année 2018-2019 les horaires suivants qui seront soumis à la décision du DASEN :

Matin : 8 h 30 – 11 h 45
Après-midi : 13 h 30 – 16 h 15

Mme Thil fait savoir que le plan « Mercredi » proposé par le gouvernement ne sera communiqué qu'en juillet. Un questionnaire, qui était à retourner pour le 6 avril 2018, a été distribué aux familles de l'ensemble de la CAGV afin de recenser les besoins. L'organisation de l'accueil du mercredi est en cours. De ce fait, les inscriptions aux services périscolaires ne se dérouleront qu'en juin. En revanche, les inscriptions scolaires auront lieu du 25 avril au 15 mai 2018.

Il est précisé que le retour à la semaine de 4 jours modifie les qualifications des accueils ainsi que les normes d'encadrement dans le cadre de la DDCSPP. Les tarifs périscolaires ne devraient varier qu'à la marge. Ils seront étudiés, tout comme les tarifs des services proposés le mercredi, lors du prochain comité consultatif scolaire qui se déroulera le mercredi 18 avril. Trois ou quatre sites devraient être ouverts le mercredi sur le territoire de la CAGV en complémentarité des services proposés par les Centres Sociaux, MJC et autres structures.

2. Présentation des activités et sorties pédagogiques :

Sorties de fin d'année :

- 17 mai : classe de CP/CE1- découverte des activités équestres au sein de l'EPL Agro de **Belleray** : atelier d'équitation, soin aux poneys et visite de la structure.
- 18 mai : classes de PS - Explorer le monde de la Ferme du **Sonvaux** : découverte de la ferme, des poneys, promenade en attelage et atelier de bourrelerie
- 31 mai : classe de CP de Mme Pryszlak - Découverte des activités équestres au sein de l'EPL Agro de **Belleray** : atelier d'équitation, soin aux poneys et visite de la structure.
- 31 mai : élèves de CM2 – Visite du **château du Haut-Koenigsbourg** : visite théâtralisée, atelier « côté jardin, côté forêt », atelier héraldique et randonnée.
- 8 juin : classes de MS – Explorer le monde de la Ferme pédagogique de **Woimbey** : rencontre avec les animaux de la volière, la basse-cour, découverte du verger, de la forge, de l'école d'autrefois et spectacle d'eau.
- 8 juin : classes de GS – Parc Argonne Découverte de **Olizy-Primat** : Spectacle d'oiseaux et rapaces, présentation des loups, conte et animation.
- 21 juin : élèves de CM1 – Journée Koh-Lanta au lac de **Madine** : activités sportives de type VTT, golf, voile, pédalo.

- 22 juin : classe de CP de Mme Chevallier et CE1 : Forêt'vasion de **Sivry-sur-Meuse** : parcours acrobatique, sentier pieds-nus et parcours sensoriel.
- 6 juillet : classe de CE1/CE2 et CE2 - Site gallo-romain de **Bliesbruck** : visite guidée, découverte des thermes et des monuments, ateliers divers.

Il est précisé qu'une participation financière est demandée aux familles à raison de 3 € par enfant. La Caisse des Ecoles Intercommunale versera cette année une subvention à hauteur de 10 € par enfant soit la somme de 3850 €, le solde des dépenses (3215 €) étant assuré par la Coopérative Scolaire.

Activités de fin d'année :

- Triathlon scolaire reconduit pour sa 5^{ème} édition. La date n'est pas encore complètement fixée. Celui-ci devrait se dérouler le jeudi 7 juin 2018 en
- Les demandes ont été faites pour l'utilisation des locaux le mardi 3 juillet 2018 afin d'organiser une manifestation de fin d'année. La forme et le contenu n'ont pas encore été définis.

Mme Humbert, directrice du site périscolaire indique qu'un spectacle est en préparation au niveau des NAP et qu'une représentation à destination des parents est prévue à la salle Jeanne d'Arc le jeudi 28 juin 2018.

3. Demande d'équipements :

Trois demandes d'équipement ont été envoyées à la CAGV :

- la demande de cloisonnement de la salle RASED a été inscrite au budget. L'entreprise a réalisé la prise de mesure mais les travaux prévus dans un délai de 6 semaines seront retardés car la commission de sécurité doit valider la réalisation ;
- une demande concernant l'équipement en étagères du local de dépôt de la maternelle (sécurité des personnes) ;
- une demande de vestiaires pour le personnel de la maternelle (ATSEM et AESH).

- Mme Moretti indique que le rideau extérieur de sa salle de classe ne remonte toujours pas, tout comme celui de Mme Antoine.

- Les représentants de parents d'élèves interrogent la directrice pour savoir si les problèmes de serrure ont trouvé une solution. Mme Ciré indique que toutes les serrures sont maintenant opérationnelles et que l'école peut désormais être fermée.

- Les représentants de parents interrogent la directrice sur l'état de fonctionnement de la VMC. Mme Ciré indique que la VMC a été remise en fonctionnement le 9 avril. Elle avait été arrêtée durant l'hiver car elle envoyait de l'air froid dans les salles de classes (températures d'entrée de l'air relevées par Lorraine Dépannage entre 12 et 18 degrés). Elle sera à nouveau arrêtée lorsque des températures élevées seront annoncées. En effet, en été, il est difficile de conserver une température acceptable dans les bâtiments de l'école car la VMC insuffle de l'air chaud. Des températures allant de 32 à 38 degrés ont été relevées dans les salles de classe en juin 2017.

La directrice fait savoir qu'elle a sollicité, en réponse à une proposition du CTI, la mise à disposition de 17 ventilateurs.

Cependant, enseignants et représentants de parents s'accordent pour dire que le système actuel n'est pas satisfaisant. Les représentants de parents demandent qu'une étude et des devis soient réalisés afin de résoudre ces problèmes récurrents de VMC.

Un simple ventilateur ne peut résoudre le problème de température trop élevée en été. Il n'y a pas de seuil critique à partir duquel les enfants ne peuvent plus être accueillis à l'école. Mme Ciré indique que des consignes visant à limiter l'activité physique des enfants et à veiller à une hydratation suffisante sont données lors de ces pics de température élevée.

4. Entretien du Chemin de Ronde :

Le Chemin de Ronde est utilisé par les usagers de l'école pour se rendre du parking à la porte d'entrée de l'école. Celui-ci manque d'entretien. La végétation qui se développe dans les terrains des particuliers jouxtant le chemin, notamment des ronces, présente un danger pour les usagers.

D'autre part, il y a une prolifération de chats, dont certains semblent malades. Ceux-ci se déplacent notamment aux abords ou dans la cour et le jardin de l'école. Des bénévoles les nourrissent et abandonnent sur place de nombreux déchets (gamelles en plastique, sacs de croquettes). Des questions sanitaires se posent.

Concernant les chats, Mme Ciré indique qu'elle a sollicité le service Environnement de la CAGV sans trouver de réponse satisfaisante.

Mme Thil propose qu'un courrier soit adressé au maire de la ville afin de l'informer du problème rencontré.

5. Incident du jeudi 12 avril 2018 :

Jeudi 12 avril 2018 à 11 h 45, un enfant de PS est reparti seul jusqu'à son domicile, situé rue de la Danlie. Il paraît important de faire la lumière sur cet incident afin qu'il n'y ait pas de rumeur.

L'enfant n'a pas échappé à la vigilance de l'enseignante.

Lorsque la maman s'est présentée à la porte, l'enseignante a appelé l'enfant qui était assis à proximité de l'ATSEM. L'enfant est sorti de la classe pour rejoindre sa mère. L'enseignante a ensuite procédé de la même façon pour les autres enfants. La maman n'a alors pas vu son enfant sortir et l'enfant n'a pas immédiatement aperçu sa mère. Il a alors décidé de regagner seul son domicile.

Dès l'alerte donnée par la maman, l'ensemble du personnel présent, mais également plusieurs parents, ont procédé à des recherches dans et aux abords de l'école, sans résultat. L'inspection de l'Education Nationale et le Commissariat de Verdun ont immédiatement été avertis. Une patrouille a été envoyée dans le quartier avec le signalement de l'enfant.

Il a été retrouvé par sa mère devant chez lui à 12 h 20.

Plusieurs personnes nous ont indiqué après l'incident avoir aperçu l'enfant courant seul sur le trottoir ou traversant les routes. La directrice rappelle qu'il est du devoir de chacun de porter secours dans une telle situation mais également dans toutes les situations pouvant présenter un danger que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école (bagarre, matériel défectueux ou endommagé, individu suspect,...)

Alors que le conseil se déroulait, sous les yeux des membres présents, un individu (jeune adulte) a pénétré dans la cour en passant par-dessus le portail arrière de l'école pour récupérer son ballon. Il s'est mis dans une situation délicate pour lui-même mais également propice à détériorer la poignée de la porte du portail.

Les représentants de parents d'élèves sollicitent la collectivité pour qu'un filet soit posé afin d'empêcher que les ballons ne passent régulièrement par-dessus les grilles de l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 19 h 20.

La directrice,
Mme CIRE